

Union de la Gauche!

Combien de fois, sur les marchés, les militants socialistes qui distribuaient des tracts pour Anne Hidalgo

n'ont-ils pas entendu :

« Mais quand allez-vous donc vous unir ? ». En demandant une Primaire de la Gauche, la candidate a montré au peuple de Gauche qu'elle a entendu leur appel à l'union.

Le débat s'est déporté à Droite et à l'Extrême-droite, et toute la Gauche peine à se faire entendre et à faire organiser le débat sur les préoccupations des Françaises et des Français. Parce que la Gauche est divisée, parce qu'aucun candidat, ni parti ne s'impose naturellement aux autres, nos concitoyennes et concitoyens ne croient pas en notre capacité à gagner.

Les quatre premiers secrétaires fédéraux bretons (Vincent le Meaux (22), Tristan Foveau (29), Christophe Fouillère (35) et Simon Uzenat (56)), la présidente de l'Union régionale (BREIS), Forough Dadkhah, et les animatrices de la campagne d'Anne Hidalgo, Annie Le Houerou (22), Isabelle Assih (29) Nathalie Appéré (35) et Annaïg Le Moëll Raflik (56) ont tenu, lundi 13 décembre, une conférence de presse en visio-conférence afin de présenter les initiatives prises depuis l'appel d'Anne Hidalgo pour exhorter les forces de Gauche, mais aussi l'ensemble des citoyens qui ne se résignent pas à voir la Gauche absente du débat présidentiel, à rejoindre la Primaire populaire.

Le risque, c'est un débat qui se résume à un tête-à-tête entre les Droites et l'Extrême-droite, avec la menace sur nos services publics, sur nos retraites, sur nos libertés. C'est l'aggravation des fractures qui minent notre société.



Inscrivez-vous sur <https://primairepopulaire.fr>

Les militants de Gauche et écologistes se sont engagés en politique pour transformer la société et changer la vie. Pas pour faire de la figuration. Anne Hidalgo a décidé de lancer cet appel parce qu'elle refuse l'impuissance. Elle a pris ses responsabilités, quand tant d'autres les fuient. Il fallait un geste fort pour réveiller une opinion publique de Gauche qui désespère de ne jamais percevoir de lueur au bout du tunnel.

La Primaire de la Gauche permet de rassembler autour des valeurs et des idées. Elle est l'occasion de débattre et de mettre en lumière les sujets qui préoccupent les Françaises et les Français au quotidien : le pouvoir d'achat, les salaires, la santé, l'écologie, l'école, les services publics... Nous voulons installer ces débats dont la Gauche et les Français sont privés depuis des semaines tout en valorisant les propositions qui ne se limitent pas aux slogans mais apportent des solutions.

Alors, partout dans le monde la Gauche relève la tête et la France serait à l'écart de ce mouvement ? Lorsque les Américains, les Allemands, les Espagnols, les Portugais, les Italiens votent, ils élisent des démocrates ou des sociaux-démocrates et nous serions condamnés à arbitrer un duel Droite/Extrême-droite ?

**CAP
FINISTÈRE**
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 16/12/2021

SITE DE DEPOT
P1
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Retraites

En 2017, Emmanuel Macron n'avait pas évoqué la question des retraites durant sa campagne électorale. Ça ne l'avait tout de même pas empêché de lancer un projet de réforme.

Aujourd'hui, nous savons à quoi nous en tenir : une réélection signifierait un recul de l'âge de départ au-delà de 64 ans.

Mieux vaut prévenir que guérir. Il a fallu une très forte mobilisation syndicale pour contrer le projet Delevoye. Mais soyons francs : c'est bien le Covid qui a obligé le gouvernement à le ranger dans ses tiroirs. Mais ce projet n'est qu'ajourné, pas enterré.

Cette question est absolument centrale et la campagne présidentielle doit être un moment de discussions. Que proposent les candidat.es pour assurer une pension décente à chaque retraité ? Pour combattre les inégalités ? Pour trouver de nouvelles sources de financement ? La Primaire populaire peut permettre d'avancer un projet commun sur ces questions essentielles.

PS29

L'école, socle de notre République

L'école est le socle de notre République. C'est pourquoi Anne Hidalgo a pris l'initiative d'inviter toutes celles et ceux qui veulent la réparer à apporter leurs propositions À voix haute, soit sur le site internet <https://www.2022avechidalgo.fr/lafranceavoixhaute>, soit directement dans les forums, organisés partout en France.



Anne Hidalgo le 4 décembre au Relecq-Kerhuon

« **P**arce qu'on doit tendre la main aux 100 000 jeunes qui décrochent chaque année, parce que la mixité scolaire et l'accueil de toutes et tous n'est plus négociable, parce que les salaires des professionnels de l'Éducation n'est pas un tabou, parce que l'égalité entre les filles et les garçons n'est pas une option, parce que nous devons en finir avec le harcèlement scolaire, parce qu'un algorithme seul ne peut pas décider de l'orientation des jeunes... je vous invite à dire à voix haute ce que nous devons changer, transformer et renforcer. » En préambule du Forum de l'Éducation, qui pour la Bretagne s'est tenu au Relecq-Kerhuon, le 4 décembre, dans une courte vidéo, Anne Hidalgo a présenté les enjeux de ces rencontres, organisées dans toute la France. En conclusion, c'est en personne qu'elle a pu préciser son ambition pour l'école.

Sous la houlette d'Anne Maréchal, conseillère départementale de Quimper, et d'Émilie Kuchel, conseillère régionale et élue brestoise, ce forum, sous la forme d'ateliers participatifs, a permis de dégager des propositions pour une école plus inclusive.

Le premier, intitulé « Pour une école publique émancipatrice, notamment pour les plus démunis », était animé par Philippe Quenouillère, principal de collège dans le Morbihan. Face à des élèves différents, il n'est pas possible

d'appliquer une seule méthode d'apprentissage. Les enseignants doivent, bien sûr, travailler en équipes et disposer d'une large autonomie pédagogique.

Le deuxième avait pour objet de répondre à la question : « Comment adapter l'école primaire aux enfants ? » et était animé par Anne Maréchal et Hervé Floch, du Sgen CFTD.

« Les investissements qui ne sont pas réalisés à l'école se payent au centuple, quelques années plus tard. »

Manifestement, aujourd'hui, ce sont bien les enfants qui doivent s'adapter à l'école. Pour les participants à cet atelier, il faut alléger les programmes, réduire le nombre d'élèves par classe et augmenter le nombre d'Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap (AESH), afin que tous les enfants aient accès à l'école. Dès les plus petites classes, l'apprentissage des langues étrangères et régionales doit être développé.

L'atelier « Comment promouvoir l'équité en matière d'accès aux études supérieures ? » était animé par Olivier David, conseiller régional, ancien président de Rennes 2. Un seul chiffre permet de mesurer l'inégalité qui règne dans l'enseignement supérieur : notre pays ne consacre que 3 000 euros par an pour un étudiant en licence à l'université et 13 000 pour un élève en classe préparatoire. Un rééquilibrage s'avère nécessaire. Il faut augmenter le nombre de places à l'Université, en prenant soin de conserver le maillage du territoire.



L'école doit s'adapter aux élèves

Enfin, le dernier atelier, animé par Émilie Kuchel, avait pour thème : « Comment éduquer à la participation collective pour une réelle démocratie ? ».

« Il n'y a pas que l'école qui éduque, il y a aussi l'éducation populaire », a insisté l'élue brestoise. Encore faut-il valoriser et sécuriser les parcours professionnels de celles et ceux qui s'engagent dans les associations. En outre, toutes les politiques publiques doivent intégrer les besoins des enfants. « Quand on aménage un parc, on installe des bancs pour les assistantes maternelles, mais trop souvent on oublie de prendre en compte les besoins et les envies des enfants. »

Au Relecq-Kerhuon, Anne Hidalgo a donné les grandes lignes de son projet pour l'Éducation, qui sera l'une de ses priorités. Les forums qui se déroulent tout au long du mois de décembre ont pour objet de l'affiner et l'enrichir.



Il faut supprimer Parcoursup

L'Éducation occupera une place prépondérante dans le projet qu'elle va défendre. C'est là que tout commence. Les investissements qui ne sont pas réalisés à l'école se payent au centuple quelques années plus tard. D'où la volonté d'augmenter substantiellement les salaires des enseignants et, en particulier, de celles et ceux qui s'engagent dans la carrière. Un professeur des écoles débutant gagne 1 700 euros alors que la moyenne, pour un diplômé à Bac +5, se situe aux alentours de 2 500 euros.

L'école qu'Anne Hidalgo veut reconstruire, après le quinquennat de Jean-Michel Blanquer, sera inclusive. C'est pour cette raison qu'elle appelle l'ensemble de la communauté éducative à participer à l'élaboration de son programme : ce sont en effet, les enseignants, les parents d'élèves, les lycéens et les étudiants, mais aussi les représentants des associations d'éducation populaire qui savent comment faire pour que chaque élève trouve sa place au sein de l'école de la République.

Brest métropole remporte le Pass d'Or du Palmarès des Mobilités

Pour sa 30^e édition du Palmarès des Mobilités, le magazine *Ville, Rail et Transports* a décerné, cette année, son Pass d'Or à Brest métropole pour toutes les actions réalisées en 2020-2021 sur le réseau de transports Bibus, exploité par RATP Dev.

Ce prix récompense notamment les initiatives prises pour développer l'offre de location de vélos, mais aussi la digitalisation des services, ainsi que les innovations sur le réseau de transport.

L'offre de location de vélos s'est considérablement développée dans la métropole passant de 150, en septembre 2020, à près de 800, aujourd'hui. Elle s'est aussi diversifiée puisque Bibus propose, outre des vélos électriques « classiques », des engins pliables, des vélos cargos bi-porteurs ou de longue taille.

Les contrats de location peuvent aller de 1 à 12 mois. Un contrat spécial étudiants de huit mois est également proposé.

À ces offres de location de longue durée s'est ajouté, au mois de juin 2021, « Vélo zef », système de libre-service de 127 vélos de couleur orange, sur l'ensemble de la métropole. Pour faciliter l'accès aux transports collectifs, depuis septembre

2020, toutes les rames de tramway ainsi que les bus ont été équipés de bornes permettant aux usagers de régler leur titre de transport par carte bancaire sans contact.

À cela s'ajoute la mise en service de deux bus électriques, depuis avril 2021. Ils utilisent des technologies différentes : l'une consiste à embarquer le maximum de batteries et à les recharger chaque nuit pendant six heures et l'autre, au contraire, charge le moins possible le véhicule mais à la recharger à chaque terminus pendant cinq minutes. Ce dispositif est actuellement encore en cours d'expérimentation et doit faire l'objet d'ajustements techniques entre le constructeur des portiques et celui des bus.

Ces deux technologies sont à l'essai en conditions réelles pour guider les choix d'avenir de Brest métropole, notamment pour les futurs Bus à Haut Niveau de Service (BHNS).



Des « Vélo zef » en libre-service

Klohars joue dans la cour des grands

Après Nice, Bordeaux et Biarritz, Clohars-Carnoët ! La commune du Sud Finistère vient d'être labellisée *Ville européenne du sport*. Elle devient ainsi la onzième ville de France, et la plus petite d'Europe, à être distinguée par ACES Europe, ONG européenne pour la promotion du sport.

Le jury, qui a passé deux jours à Klohars, a particulièrement apprécié la qualité des infrastructures, le dynamisme des clubs et la politique sportive de la commune, en particulier pour promouvoir le sport féminin.

Ce prix vient bien sûr distinguer une démarche collective à laquelle, le maire, Jacques Juloux, et son adjoint au Sport, Jérôme Le Bigaut, associent les services de la commune et de Quimperlé communauté, mais aussi les dirigeants des associations sportives et leurs licenciés. « Ici, la moitié des 4 500 habitants sont membres d'une association sportive », insiste Jérôme Le Bigaut.

Cette distinction vient récompenser une action de longue haleine. « Le sport fait partie intégrante de ma vie », explique Jacques Juloux qui a, entre autre, exercé pendant quinze ans les fonctions de conseiller pédagogique en EPS et a présidé la Fédération Sportive du Sport Scolaire (USEP) du Morbihan. « Devenu maire, nous avons régulièrement construit de nouvelles politiques sportives et investi dans

de nouveaux équipements, recruté du personnel, monté et accompagné des actions pour un public de plus en plus large. » Les résultats sont là : en deux mandats le nombre d'associations sportives a doublé, tout comme le nombre de licenciés et pratiquants : plus de 25 associations à ce jour et 2 000 pratiquants, soit près de la moitié de la population. Quatre nouveaux équipements ont vu le jour : une base surf, une base nautique (en partenariat avec l'intercommunalité), un nouveau Gymnase et une salle de danse. Les investissements sportifs ont représenté plus de 4 500 000 euros dont plus de 2 800 000 euros à charge pour la commune. Une école de voile municipale a également vu le jour tandis que les activités périscolaires assurent une passerelle pour mener les enfants vers de nouvelles pratiques sportives.



Jérôme le Bigaut, adjoint aux Sports à Klohars

Prochaine étape pour Jacques Juloux et Jérôme Le Bigaut : la remise officielle du prix, le 20 janvier, à Turin.

Agenda

Cette année
Cap Finistère cessera de
paraître à partir de ce
vendredi 17 décembre.

Le n°1378 arrivera
dans votre boîte mail le
vendredi 7 janvier 2022.



Le secrétariat fédéral
vous souhaite de
joyeuses fêtes
de fin d'année

Cap Finistère

Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428
N° 1377 - Vendredi 17 décembre 2021
www.ps29.bzh - cap-finistere@wanadoo.fr
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication :
Yves FORMENTIN-MORY
Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement papier

Abonnement numérique

..... @

Tarifs pour l'année

Adhérents : 25 euros (papier) ;

20 euros (numérique)

Non adhérents : 50 euros (papier) ;

35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :
ADFFFP

L'Europe au secours des droits sociaux des travailleurs des plateformes

Dans une tribune, publiée le
5 décembre, dans *Libération*,
**Anne Hidalgo et plusieurs
parlementaires européens
(Sylvie Guillaume, Nora Mebarek,
Éric Andrieu) et français, (Olivier
Faure, Olivier Jacquin, Patrick Kanner,
Valérie Rabault, Boris Vallaud, Monique
Lubin et Jean-Luc Fichet), appellent la
Commission européenne à renforcer les
droits des travailleurs des plateformes.**

à se regrouper
pour aller
négocier
collectivement
face aux
plateformes,
notamment
sur les prix des
prestations,
n'est pas
compatible
avec le droit de la concurrence.



« Lors de sa dernière allocution
télévisée, Emmanuel Macron
annonçait vouloir atteindre
rapidement le plein emploi dans notre pays.
Si l'intention est louable, comment croire
après la réforme de l'assurance chômage
et son bilan en matière de droit du travail
que cela ne se fera pas au prix d'une
nouvelle augmentation de la précarité ?
Préférant défiscaliser les pourboires, plutôt
que d'augmenter les salaires, il cherche
en réalité à favoriser l'activité plutôt que
l'emploi, l'individu plutôt que le collectif.
Tous les ingrédients pour mettre à mal
notre modèle social contre lequel le Cheval
de Troie de l'"ubérisation" – ou plutôt la
"plateformisation" – est lancé.

Pourtant, le 4 mars 2020, la Cour de
Cassation qualifiait un chauffeur Uber
d'"indépendant fictif". Comme d'autres
cours judiciaires françaises et européennes,
elle a acté qu'une partie des travailleurs
des plateformes devaient être considérés
comme salariés. Depuis, le gouvernement
procrastine et continue de davantage
protéger les plateformes plutôt que les
travailleurs qu'elles emploient. (...)

Ces dernières semaines, la stratégie
spécieuse du gouvernement est apparue
encore plus clairement. Alors qu'il jure, la
main sur le cœur, être opposé à la création
d'un "tiers statut" entre indépendance et
saliariat, il n'a de cesse de manœuvrer et
d'entretenir malicieusement la confusion entre
autonomie et indépendance, permise par le
dévoisement du statut d'autoentrepreneur. En
leur octroyant de maigres droits sociaux, il
entend signifier aux juges que ces travailleurs
sont une catégorie à part et ainsi éviter des
requalifications. (...)

Dans sa mystification, le gouvernement
bute sur une difficulté, celle du droit de la
concurrence européenne. En effet, maintenir
ces travailleurs dans un statut d'indépendants,
donc d'entrepreneurs, tout en les poussant

Nous prenons la plume, aujourd'hui, parce
que nous croyons en l'esprit de justice et au
respect du droit. Nous voulons préserver
notre modèle social et que nous faisons
face à un gouvernement qui a balayé, une
par une, toutes les propositions alternatives
qui lui ont été soumises depuis trois ans à
l'Assemblée et au Sénat, notamment par
les parlementaires socialistes. Opposés à un
tiers statut, nous pensons que l'économie
numérique peut se déployer sur la base du
saliariat, pour les "indépendants fictifs" et
par une véritable amélioration du statut des
vrais indépendants.

Nous appelons la Commission
européenne, qui s'est saisie du sujet, à faire
siennes ces recommandations. Nous saluons
le commissaire européen, Nicolas Schmitt,
qui envisage de les retranscrire dans son
prochain projet de directive et qui fait d'ores
et déjà face au lobby des plateformes qui
brandit la menace de "la perte de centaines
d'opportunités de revenus" ; ceci alors même
que des plateformes comme Just Eat ou
Gorillas montrent que le recours au salariat
est viable.

Alors que le gouvernement français
est actuellement le plus offensif d'Europe
pour favoriser la dérégulation, nous
nous mobilisons pour que la présidence
française de l'Union Européenne permette
d'avancer vers une harmonisation sociale
par le haut et ne soit pas une entreprise
de sape de la construction d'un socle de
droits sociaux pour des travailleurs qui en
sont dépourvus.

Nous refusons que l'économie digitalisée
rime avec le travail platformisé. Les 75 000
livreurs à vélo et chauffeurs VTC (chiffre
URSSAF 2020) sont l'arbre qui cache la forêt
qu'est cette entreprise de démolition dont
l'issue est connue : le retour au paiement à
la pièce. Le tâcheronnage ne peut devenir
l'horizon du "nouveau monde". »